



REGLES D'OBTENTION D'UNE PARTICIPATION « Tigrés »

1. Participation allouée aux enfants de 06 à 18 ans pour la participation à :

- un séjour* scolaire (classe de neige, classe verte.....) (avec agrément Education nationale)
- une colonie* de vacances été/printemps/hiver (avec agrément Jeunesse et sports)
- un séjour linguistique (séjours agréés Jeunesse et sports)
- un séjour* sportif (avec agrément Jeunesse et sports)
- séjours en centre aéré **uniquement durant les congés scolaires.**

(*) : Ces séjours et colonies doivent être réalisés avec hébergement par l'organisme

2. Participation allouée aux enfants de 02 à 05 ans pour la participation à :

- un séjour en centre aéré **uniquement durant les congés scolaires et agréés Jeunesse et sports, le numéro doit être noté sur l'attestation.**

3. Participation allouée aux enfants de 17 ans (révolus) à 18 ans pour la participation à :

- des stages de préparation au BAFA

4. Participation allouée aux enfants de 19 à 26 ans pour la participation à :

- des stages BAFA (théorique ou approfondissement).

Documents à fournir

Une attestation de participation au séjour (originale) comportant :

- Le nom et prénom de l'enfant
- Les dates et lieu du séjour
- Le montant réglé par la famille
- Une date postérieure ou égale à celle de fin de séjour
- La mention « a participé »
- Le cachet du prestataire et la signature du responsable (sauf pour les documents reçus par courriel ou téléchargés sur internet – voir ci-dessous).
- Une copie de votre avis d'imposition 2022 (sur les revenus 2021) si QF inférieur à 18 548 €
- Le numéro d'agrément Jeunesse et sports (pour les séjours pendant les vacances scolaires).
- **Les documents non conformes ne seront pas pris en compte et retournés.**
- **Les documents obtenus sur internet seront à TRANSFERER par mail à Nathalie LITTO (nathalie.litto@exxonmobil.com). Avec la mention « certifié conforme à l'original » notée dans le mail que vous envoyez.**

PARTICIPATIONS ALLOUEES POUR L'ANNEE 2023

Les Tigrés prennent en charge (jusqu'à concurrence du plafond annuel) :

90 % du coût du séjour pour QF	<=	10 501 €
87 % du coût du séjour pour QF	<=	13 184 €
83 % du coût du séjour pour QF	<=	15 866 €
80 % du coût du séjour pour QF	<=	18 548 €
77 % du coût du séjour pour QF	>	18 548 €

Plafonds annuels

QF	<= 10501 €	<= 13184 €	<=15866 €	<=18548 €	>18548 €
06-18 ans	1 140 €	1 088 €	1 036 €	985 €	932 €
02-05 ans	422 €	404 €	384 €	365 €	345 €
Linguistiques (06-18 ans)	1 500 €	1 500 €	1 500 €	1 500 €	1 500 €
Préparation au Bafa (17/18 ans)	440 €	440 €	440 €	440 €	440 €
Bafa (19/26 ans)	440 €	440 €	440 €	440 €	440 €

BONUS (loisirs) DE 300 € POUR LES ENFANTS NES EN 2005